Feuillet d'information

Bois-de-Lessines, Deux-Acren, Ghoy, Houraing, Lessines St-Pierre, Lessines St-Roch, Ogy, Ollignies, Papignies, Wannebecq

N° 2020/43

www.doyennedelessines.be

Semaine du samedi 24 octobre au vendredi 30 octobre 2020

Messes dominicales

30ème dimanche dans l'année

Samedi 24 octobre

- 16h00 **Ghoy (max. 30 p.)** : Messe
- 17h15 **Saint-Roch (max. 49p.)** : Messe (pour Angelo et Sylvano DA ROLD et en remerciement à la Sainte Vierge)
- 18h00 **Houraing (max. 44p.)** : Messe (pour Georges, Rolande et Janine VAN DERLINDEN)

Dimanche 25 octobre

- 09h00 **Deux-Acren (max. 70 p.)** : Messe (pour Daniel DUSONG)
- 09h30 **Houraing (max. 44p.)** : Messe (pour la famille JONNIAUX-DUMONT)
- 09h30 **Ollignies (max.28p.)** : Messe (pour les époux CHEVALIER-TYBERGHEIN et les époux GREGOIRE-FOSTIER)
- 10h30 **Saint-Pierre (max100p.)** : Messe
- 11h00 **Wannebecq (max.24p.) :** Messe (pour le repos de l'âme de 5 défunts)
- 18h00 **Houraing : (max. 44p.)** : Messe (pour Yrma DEWILDE et pour Gérard DELITTE et Agnès MAHÉE)

Fête de la TOUSSAINT

Samedi 31 octobre

Messes anticipées de la fête de la TOUSSAINT

- 16h00 **Ghoy (max. 30 p.)** : Messe
- 17h15 **Saint-Roch (max. 49p.)** : Messe (pour Michel BECQ)
- 18h00 **Houraing (max. 44p.)** : Messe
- 18h30 **Bois-de-Lessines (max. 26p.)** : Messe pour des défunts (lieu de célébration : salle du Club animation)

Dimanche 1er novembre

Messes du jour de la fête de la TOUSSAINT

- 09h00 **Deux-Acren (max. 70 p.)** : Messe (pour Lucas POMPONIO)
- 09h30 **Houraing (max. 44p.)** : Messe
- 10h30 **Saint-Pierre (max100p.)** : Messe
- 11h00 **Ogy (max.30p.) :** Messe
- 15h00 **Ollignies** : Baptême
- 16h00 **Houraing (max. 44p.) :** Adoration
- 18h00 **Houraing (max. 44p.)** : Messe

Messes en semaine

Lundi 26 octobre

- 18h30 **Houraing (max. 44p.)** : neuvaine perpétuelle suivie de la messe en remerciement à la Sainte Vierge

Mardi 27octobre

- 12h00 **Centre pastoral** : Prière du milieu du jour en communion avec Taizé
- 18h00 **Houraing (max. 44p.)** : Prière du chapelet
- 18h30 **Houraing (max. 44p.)** : Messe (pour Lucien COTTON et pour Lucienne FRICQ)

Mercredi 28 octobre

- 18h00 **Deux-Acren (max. 70p.)** : Messe
- 18h00 **Houraing (max. 44p.)** : Prière du chapelet
- 18h30 **Houraing (max. 44p.)** : Messe (pour le repos de l'âme de Victor MENDOZA)

Jeudi 29 octobre

- 18h00 **Houraing (max. 44p.)** : Prière du chapelet
- 18h30 **Houraing** (max. 44p.) : Messe (pour André VANDERMERGEL et Frère SLAVBO BARBERIC)

Vendredi 30 octobre

- 18h00 **Houraing (max. 44p.)** : Prière du chapelet
- 18h30 **Houraing (max. 44p.)** : Messe (pour Myriam MATHON)

Nos peines

✞ Francine CROMBIN, veuve de Sylva GRAVEZ, née à Deux-Acren le 25 mai 1927 et décédée à Lessines le 9 octobre 2020. Ses funérailles ont été célébrées

en l'église **St Pierre** à Lessines le vendredi 16 octobre 2020.

La boutique de Saint Vincent de Paul

La « **Boutique de Saint Vincent de Paul** " ouvre ses portes avec les mesures adaptées comme pour les magasins.

Horaires :
Mardi : de 09h00 à 12h00
Mercredi : de 09h00 à 15h30 **(attention : NON STOP)**
Avenue Albert 1er, 1b (derrière l'église)

Agenda

Adoration

Chaque premier dimanche du mois de 16h00 à 18h00 en l'église d'Houraing

Coronavirus

Les premières communions qui étaient programmées durant le temps pascal 2020 ont été reportées.
Les enfants concernés pourront recevoir pour la première fois le Corps du Christ en fin de 2ème année de catéchèse.
Infos via lessines@catho.be

Un temps de ressourcement

Pour les couples de 1 à 15 ans de mariage, à l'abbaye de Maredsous, le 7 novembre2020 entre 9h30 et 17h se déroulera un temps de ressourcement avec les Pères DELHEZ (sj) et LEAR (osb).
Infos et inscription via sessionmaredsous@gmail.com

Divers

Billet liturgique

Nous terminons la partie consacrée à la Liturgie de la Parole par les articles 65 à 71 de la Présentation Générale du Missel Romain.

L´homélie

65. L´homélie fait partie de la liturgie et elle est fortement recommandée car elle est nécessaire pour nourrir la vie chrétienne. Elle doit expliquer un aspect des lectures scripturaires, ou bien d´un autre texte de l´ordinaire ou du propre de la messe du jour, en tenant compte soit du mystère que l´on célèbre, soit des besoins particuliers des auditeurs.

66. L'homélie doit être faite habituellement par le prêtre célébrant lui-même ou par un prêtre concélébrant à qui il l'aura demandé, ou parfois aussi, si cela est opportun, par un diacre, mais jamais par un laïc. Dans des cas particuliers et pour une juste cause, l'homélie peut être faite aussi par l'évêque ou un prêtre qui participe à la célébration et qui ne peut pas concélébrer.
Les dimanches et fêtes de précepte, il faut faire l´homélie à toutes les messes célébrées en présence du peuple, et on ne pourra l'omettre que pour une cause grave; les autres jours, elle est aussi recommandée, surtout aux féries de l´Avent, du Carême et du Temps pascal, ainsi qu´aux autres fêtes et aux occasions où le peuple se rend à l'église en plus grand nombre.
Après l'homélie, il sera utile d'observer un bref moment de silence.

La profession de foi

67. Le Symbole, ou profession de foi, vise à ce que tout le peuple rassemblé réponde à la parole de Dieu annoncée dans les lectures de la sainte Ecriture et expliquée dans l´homélie, et, en professant la règle de la foi dans une formule approuvée pour l'usage liturgique, se rappelle et professe les grands mystères de la foi avant que ne commence leur célébration dans l'Eucharistie.

68. Le Symbole doit être chanté ou dit par le prêtre avec le peuple, le dimanche et les jours de solennité; on peut aussi le dire lors de célébrations particulières plus solennelles.
S´il est chanté, il est entonné par le prêtre ou, si cela est opportun, par un chantre ou par la chorale ; mais il est chanté soit par tous ensemble, soit par le peuple alternant avec la chorale. Si on ne le chante pas, il doit être récité par tous, ensemble ou par deux chœurs qui se répondent l'un l'autre.

La prière universelle

69. Dans la prière universelle, ou prière des fidèles, le peuple répond en quelque sorte à la parole de Dieu reçue dans la foi et, exerçant la fonction de son sacerdoce baptismal, présente à Dieu des prières pour le salut de tous. Il convient que cette prière ait lieu habituellement aux messes avec peuple, si bien que l´on fasse des supplications pour la sainte Église, pour ceux qui nous gouvernent, pour ceux qui sont accablés par diverses misères, pour tous les hommes et pour le salut du monde entier

70. Les intentions seront habituellement:
a) pour les besoins de l´Église,
b) pour les dirigeants des affaires publiques et le salut du monde entier,

c) pour ceux qui sont accablés par toutes sortes de difficultés,
d) pour la communauté locale.

Toutefois, dans une célébration particulière, comme une confirmation, un mariage ou des obsèques, l´ordre des intentions pourra s´appliquer plus exactement à cette occasion particulière.

71. C´est au prêtre célébrant de diriger la prière, de son siège. Il l'introduit par une brève monition qui invite les fidèles à prier. Il la conclut par une oraison. Il faut que les intentions soient sobres, composées avec une sage liberté et en peu de mots, et qu'elles expriment la supplication de toute la communauté.

Elles sont dites de l'ambon, ou d'un autre lieu approprié, par le diacre, un chantre, un lecteur ou un autre fidèle laïc.

Le peuple, debout, exprime sa supplication, soit par une invocation commune après chacune des intentions, soit par une prière silencieuse.

La semaine prochaine, je reviendrai sur ce temps de la Parole en reprenant quelques considérations d'Arnaud Join-Lambert qui, comme annoncé, m'inspire beaucoup pour cette rubrique.

Ludovic

Bois-de-Lessines, confitures

En raison de l'épidémie de covid nous n'avons pu organiser notre traditionnel souper aux fromages dont les bénéfices étaient destinés, en autres, à couvrir la distribution du feuillet paroissial.
Pour remédier à cette situation, les membres du Conseil Paroissial ont réalisé pour vous des pots de confitures de bananes, de reine-claude, de nectarines, de pêches ou de figues qu'ils mettront à votre disposition, à la fin de chaque office.
Si vous désirez l'un ou l'autre de ces pots, il suffira de déposer dans la boîte la somme de 2,5 EUR par pot que vous aurez emporté.
Ces pots sont également disponibles chez Luc Delouw, rue Basse 15C à Bois-de-Lessines, tél 068/33.70.45 mail : luc.delouw@hotmail.com

Octobre mois du Rosaire

Marie était avec les 11 et quelques femmes pour prier… le Rosaire ?
Nous voici après l'Ascension, avant la Pentecôte, et l'on perçoit que déjà ça frémit.
Récitaient-ils les 15 mystères? les 20? On a ici à l'évangile le premier : l'Annonciation. Les autres suivront, parmi les mystères joyeux, lumineux, douloureux, glorieux.
Nous pouvons imaginer Marie faisant mémoire avec ce groupe de ce premier mystère en effet, comment l'Ange Gabriel est venu la visiter au début. Et des autres : la Nativité, la présentation au temple, etc.

«Pour Dieu rien n'est impossible» : elle a cru … et ND du Rosaire est née et nous enfantait avant même de le savoir. «Rien n'est impossible» : elle a cru, même au soir de la Croix. … Elle a pu relire «toutes ces choses qu'elle conservait en son cœur» avec les 11 et les femmes dans cette chambre haute!
Nous pouvons demander à son Fils la grâce d'entendre avec gratitude son : «qu'il m'advienne selon ta parole»!

Olivier de Framond, compagnon jésuite (A.M.)

Un petit boulot pour vous aider et vous les soutenez

A l'occasion de la Toussaint, les Scouts (HD022) de Lessines proposent leur aide pour le nettoyage des pierres tombales sur l'entité lessinoise.
Le nettoyage des pierres bleues est au prix de 20 € et les pierres en marbre de 15 €.

Les Scouts peuvent se déplacer dans l'entité.
Cette initiative leur permettra de financer leurs projets de camp.

Contactez les staffs pour réserver :
0484/45.17.74
scoutlessines@gmail.com

Recommandation des défunts

Bois-de-Lessines
Les personnes qui souhaiteraient faire recommander un défunt, ou célébrer une messe, sont priées de prendre contact avec notre sacristine, Andrée Lepoivre, rue Basse 17, ou lui téléphoner au 068/33. 45. 30

Deux-Acren
Pour les personnes qui souhaitent faire recommander leurs défunts, veuillez indiquer le nom des personnes à recommander sur une enveloppe et insérez-y l'argent correspondant (1 € par défunt et 1,5 € par famille). L'enveloppe peut être remise à notre Sacristine avant ou après les offices ou dans sa boîte aux lettres (rue de la Station d'Acren, 59)

Ghoy
Les personnes qui souhaiteraient faire recommander un défunt sont priées de prendre contact avec notre sacristine ou le délégué de la paroisse. La contribution est de 1€ par défunt et 1,5€ par famille.

Houraing
Vous pouvez les recommander à Houraing, les informations sont affichées au fond de l'église.
1,50 Eur par défunt, 3,00Eur par famille.
Clôture le 28 octobre-date limite!
Les recommandations seront déposées uniquement chez les pères

Ogy
Les personnes qui souhaiteraient faire recommander un défunt peuvent s'adresser comme d'habitude à Madame Monique Delautre. La contribution est de 1 Eur par défunt et 1,5 Eur par famille.

Ollignies
Les familles qui souhaitent recommander leurs défunts pour la messe du 8 novembre peuvent le faire après chaque messe auprès de Jeannine Lenoir. La contribution est de 1€ par défunt et 1,5€ par famille. On peut également déposer une enveloppe avec le nom des personnes à recommander et la somme correspondante dans la boite aux lettres de Anne-Françoise Stalport, 53 rue de la Florbecq.

Papignies
Les personnes qui désirent faire recommander leurs défunts au cours des messes de l'année 2019-2020 sont priées de s'adresser comme d'habitude à Bernard GRAVIS (si possible enveloppe contenant le nom des personnes à recommander – 1 Euro par défunt et 1,50 Euro par famille).

Saint Pierre
Qui désire que soient recommandés des défunts aux célébrations qui suivent le 2 novembre peut se manifester via les relais habituels ou en se présentant à la cure de Lessines 9 Parvis St-Pierre.

Saint Roch
Les personnes qui désirent faire recommander leurs défunts au cours de la messe du 7 novembre peuvent le faire à l'issue de chaque messe du samedi ou le signaler en téléphonant à AM 068 33 85 38. (1 Eur par défunt et 1,50 Eur par famille)

Wannebecq
Pour la recommandation de défunts à partir de la Toussaint 2019 jusqu'à la Toussaint 2020 on peut faire parvenir à HUBERT DE BLAUWER rue Trieu 22 à WANNEBECQ une enveloppe avec le nom des personnes à recommander et l'argent correspondant (1 Eur par défunt -1,5 Eur par famille) ou remettre l'enveloppe directement à Hubert lors d'une messe à WANNEBECQ.

Missel 2021

Qui désire recevoir le missel des dimanches peut se manifester via lessines@catho.be ou aux sacristies des églises à l'issue des offices.
Il est vendu à 9€.

Ce feuillet est également disponible sur le site internet de l'Unité pastorale : www.doyennedelessines.be

Vous pouvez également envoyer un mail à fc276364@skynet.be pour le recevoir chaque semaine en version électronique.

Editeur responsable : Michel Myle – Responsable UP
Parvis Saint Pierre, 9 – 7860 Lessines – 068/55.28.90